

Les inégalités mondiales : une réalité plurielle

Aurélien Boutaud

DANS **MOUVEMENTS** 2010/4 (N° 64), PAGES 13 À 21

ÉDITIONS **LA DÉCOUVERTE**

ISSN 1291-6412

ISBN 9782707166531

DOI 10.3917/mouv.064.0013

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-mouvements-2010-4-page-13.htm>



CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour La Découverte.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

ÉTAT DES LIEUX : DES RICHES ET DES PAUVRES

Les inégalités mondiales : une réalité plurielle

PAR AURÉLIEN
BOUTAUD *

Qu'entend-on par inégalités mondiales ? Les indicateurs traditionnels – PIB, indice de Gini – sont-ils pertinents pour mesurer ces dernières ? Aurélien Boutaud présente un état des lieux de ces inégalités, en montrant qu'on ne saurait les appréhender sans insuffler une dimension écologique et politique au regard que l'on peut porter sur elles. C'est en effet sous l'angle des inégalités écologiques que se donne à lire la persistance du rapport colonial que le Nord entretient avec le Sud.

À l'échelle mondiale, les inégalités entre individus se mesurent en prenant en compte deux niveaux d'inégalité : à l'intérieur des pays et entre pays. On estime aujourd'hui qu'environ 70 % des inégalités de revenus à l'échelle mondiale sont imputables à ce second facteur – les inégalités entre pays¹. Dit plus simplement, cela signifie que les écarts entre nations sont plus importants encore que les écarts entre individus à l'intérieur des pays. Le sujet est donc d'ampleur. D'autant que ces inégalités économiques ne sont qu'un volet des disparités internationales : pour avoir un aperçu plus exhaustif encore des inégalités mondiales, il est également intéressant de considérer les inégalités sociales et écologiques. C'est ce que nous allons tenter de faire.

● Inégalités économiques

Même si les inégalités économiques ne fournissent qu'une information partielle sur le niveau des inégalités mondiales, ce sont probablement elles qui font l'objet de la littérature la plus développée. Que nous disent les différentes études menées sur le sujet ?

Inégalités économiques mondiales : de quoi parlons-nous ?

Les inégalités de richesse sont encore souvent mesurées à l'échelle internationale en utilisant le PIB par habitant (PIB/hab), faute de données satisfaisantes concernant les revenus, en particulier sur les longues périodes.

* Docteur en sciences et génie de l'environnement, il a notamment publié avec Natacha Gondran *L'empreinte écologique*, Éditions La Découverte, Paris, 2009.

1. B. MILANOVIC, « Global Income Inequality : What It Is And Why It Matters », *DESA working paper*, n°26, 2006.

des². Pour réaliser des comparaisons, les PIB (ou les revenus lorsqu'ils sont disponibles) sont ensuite exprimés en dollars, en tenant compte des taux de change. Mais ceux-ci ne suffisent pas à rendre compte des différences de pouvoir d'achat – par exemple, on n'achète pas la même chose avec un dollar au Luxembourg ou au Burkina Faso. Des enquêtes sont donc menées dans les différents pays sur un ensemble de biens jugés représentatifs afin de rendre compte des différences de prix constatées, ce qui permet de déterminer un coefficient de parité de pouvoir d'achat (PPA). C'est seulement après avoir effectué ces ajustements que les comparaisons internationales peuvent être réalisées.

Un habitant d'un pays riche est en moyenne 33 fois plus riche qu'un habitant d'un pays pauvre

Ces précisions étant apportées, on peut commencer par illustrer les inégalités de richesse entre pays en s'intéressant par exemple aux deux extrêmes, c'est-à-dire le pays le plus riche et le pays le plus pauvre. En 2007, si on en croit la Banque mondiale³, il s'agissait respectivement du Liechtenstein (85 382 \$PPA/hab) et de la République démocratique du Congo (298 \$PPA/hab). On en déduit que le Liechtenstein⁴ avait en 2007 un PIB/hab 286 fois supérieur à celui du Congo-Kinshasa, c'est-à-dire qu'un habitant du pays le plus riche est en moyenne 286 fois plus riche qu'un habitant du pays le plus pauvre (un Étasunien 152 fois, un Suisse 136 fois, un Français 113 fois, etc.).

La comparaison est intéressante, mais on comprend bien la limite de l'exercice : les populations comparées ne sont pas de taille identique, et dans tous les cas l'ensemble étudié ne représente qu'une infime partie de la population mondiale. Il vaudrait mieux comparer un échantillon plus large de pays, par exemple regroupant 10 % des plus pauvres par rapport aux 10 % les plus riches. On se rapproche ainsi d'une mesure classique des inégalités au sein des pays, le rapport entre les revenus moyens du premier décile (10 % les plus pauvres) et le dernier décile (10 % les plus riches). C'est ce que propose par exemple Jean Gadrey⁵, en comparant les disparités entre un groupe de pays dont le PIB est supérieur à 29 000 \$/hab (les pays « riches ») et un groupe de pays dont le PIB est inférieur à 1 800 dollars (les pays « pauvres ») – chacun des deux groupes représentant environ 10 % de la population mondiale. Pour l'année 2004, « on trouve alors un rapport de 33,5. En moyenne et en termes de pouvoir d'achat, un habitant du groupe des 18 pays riches est 33,5 fois plus riche qu'un habitant moyen du groupe des 30 pays pauvres ».

● **Les inégalités entre pays se sont accrues**

Là aussi, c'est intéressant, mais le phénomène n'est pas nouveau et on peut alors se demander comment évoluent ces inégalités entre pays. Or, le problème très justement souligné par Jean Gadrey est qu'il devient impossible de mesurer les évolutions puisque les pays constituant les « riches » et les « pauvres » peuvent changer. Pour mesurer les évolutions

2. À propos des différentes limites des mesures actuelles des actualités à l'échelle mondiale, on lira l'analyse intéressante de M. RAVAILLON, « The Debate on Globalization, Poverty and Inequality : Why Measurement Matters », *World Bank Policy Research Paper*, n°3038, May 2003.

3. Les données utilisées ici sont téléchargeables sur le site Internet de la Banque mondiale : <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur>

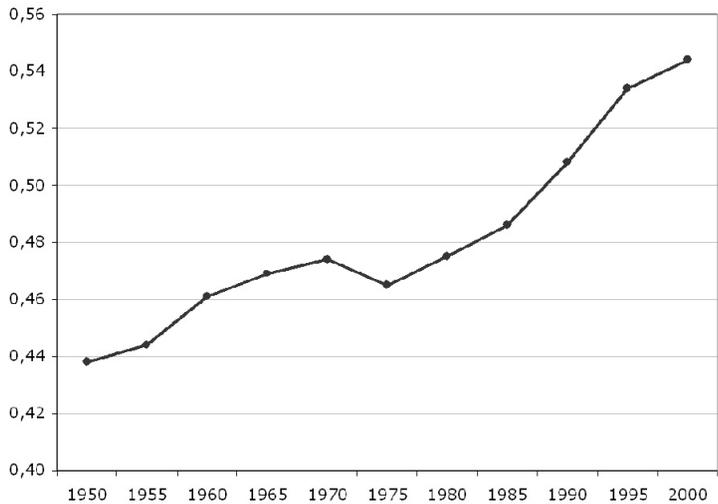
4. À propos du Liechtenstein, on notera toutefois que le PIB/hab est vraisemblablement disproportionné par rapport aux revenus/hab.

5. J. GADREY, « Le baromètre des inégalités dans le Monde », *Alternatives Economiques*, n°256, mars 2007.

des inégalités entre nations, il faut alors utiliser un indicateur synthétique qui mesure l'inégalité de répartition des revenus parmi l'ensemble des pays, comme l'indice de Theil ou l'indice de Gini. Ce dernier figure les inégalités sur une échelle de 0 à 1, où 1 équivaut à une situation théorique d'inégalité absolue (une entité détiendrait toute la richesse, les autres rien) et 0 une situation tout aussi théorique d'égalité absolue (toute entité détiendrait la même richesse). Ainsi, plus on s'approche de 1 et plus la situation est inégalitaire. Pour mémoire, les inégalités de revenus au sein des pays varient aujourd'hui entre 0,20 pour les pays les plus égalitaires (Slovaquie et Norvège, par exemple), et 0,60 pour les plus inégalitaires (Brésil et Afrique du Sud par exemple). La France tourne autour de 0,30.

Appliqué aux PIB/hab des différents pays du monde, l'indice de Gini atteint un niveau supérieur à 0,50 qui équivaut donc à une situation très inégalitaire. Et surtout, cet indice de Gini montre une évolution préoccupante au cours des dernières décennies, avec une augmentation des inégalités entre pays très marquée depuis le début des années 1980.

Figure 1. Évolution de l'indice de Gini du PIB des nations, 1950-2000 : des inégalités en hausse



(Source de données : Milankovic, 2006)

Et quid des inégalités entre individus à l'échelle mondiale ?

Le souci posé par ce dernier exercice, c'est qu'il compare des pays dont les poids démographiques n'ont tout simplement rien à voir (la Chine et le Luxembourg, par exemple). Par ailleurs, il compare des moyennes nationales, alors même que celles-ci peuvent cacher d'énormes inégalités internes. Les pauvres des pays riches sont bien souvent plus pauvres que les riches des pays pauvres. Par exemple, les Brésiliens sont en moyenne

trois fois moins riches que les Français. Pourtant, 30 % des Brésiliens sont plus riches que les 5 % des Français les plus pauvres⁶. Comment rendre compte des inégalités globales entre individus, tous pays confondus ?

Pour ce faire, il faut alors prendre en compte, en plus des inégalités entre pays, les inégalités internes à chaque pays. Inutile de préciser que l'exercice est très complexe, d'autant que pour bien faire il faudrait disposer cette fois-ci des données sur les revenus pour l'ensemble des pays, et non plus seulement des moyennes de PIB ! Plusieurs auteurs ont toutefois tenté l'exercice et obtiennent des indices de Gini tournant autour de 0,65 (et même plus probablement 0,70 avec les nouveaux modes de calcul de PPA⁷)... soit des niveaux d'inégalité supérieurs à ceux obtenus dans les pays les plus inégalitaires, comme l'Afrique du Sud ou le Brésil. Autrement dit, en faisant tomber les frontières, on obtient des niveaux d'inégalité qui ne sont atteints dans aucun pays...

Toutefois, comme le remarque Branco Milanovic, « le coefficient de Gini ne fournit pas une information intuitive quant à l'importance des inégalités. Une façon plus pertinente d'en rendre compte consiste à observer comment le gâteau est distribué dans la population d'ensemble. Ainsi, par exemple, les 5 % des individus les plus riches au monde captent un tiers des revenus mondiaux (en PPA), et les 10 % les plus riches en captent la moitié⁸ ». Le ratio entre les revenus moyens des 5 % les plus riches et ceux des 5 % les plus pauvres est de 165. Ou encore, les 5 % des plus riches gagnent en 48 heures ce que gagnent en une année les 5 % des plus pauvres.

● Inégalités sanitaires et sociales

Mais l'argent ne fait pas tout. Les indicateurs monétaires sont, à juste titre, de plus en plus souvent remis en cause dans leur prétention à nous informer sur le niveau de développement d'un pays⁹. Ce constat a amené les Nations unies à appréhender le développement humain, et donc les inégalités, sur une base plus large que le seul PIB/hab. En s'inspirant des écrits d'Amartya Sen, le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) a ainsi proposé au début des années 1990 de définir le développement humain comme « un processus permettant d'élargir la capacité de choix des individus¹⁰ ». L'Indice de développement humain proposé par le Pnud se compose de trois dimensions : la capacité à accéder à un niveau de vie matériel décent (mesuré par le PIB/hab), mais aussi la capacité à vivre en bonne santé (mesurée par l'espérance de vie à la naissance) et enfin la capacité d'accès à la connaissance et à l'information (mesurée par le taux d'alphabétisation et le taux brut de scolarisation). Quelles inégalités internationales peut-on constater dans ces deux derniers domaines ?

Un habitant d'un pays pauvre a une espérance de vie en moyenne de 30 ans inférieure à celle d'un habitant d'un pays riche

Concernant la santé, le moins que l'on puisse dire est que les situations sont très hétérogènes à l'échelle mondiale. En 2007, l'espérance de vie à la naissance du Japon (hommes et femmes confondus) atteignait pres-

6. B. MILANOVIC, op. cit.

7. B. MILANOVIC, « Global Inequality Recalculated ; The Effect of New PPP Estimates on Global Inequality », *Policy Research Working Paper*, 2009, n°5061.

8. B. MILANOVIC, op.cit.

9. Voir à ce propos la synthèse réalisée dans le Rapport Stiglitz : J. STIGLITZ, A. SEN., J-P. FITOUSSI, *Richesse des nations et bien-être des individus*, Odile Jacob, Paris, 2009.

10. UNDP *Human Development Report 1990, Concept and Measurement of Human Development*, United Nations Development Program, 1990, 122 p. : <http://hdr.undp.org/reports/global/1990/en/>

11. Les chiffres utilisés ici sont tirés du rapport du Pnud 2009 ; les données sont téléchargeables sur le site Internet du Pnud : <http://hdr.undp.org/en/reports/global/hdr2009/>

12. Unicef, *La situation des enfants dans le monde, 2009. La santé maternelle et néonatale*, Ed. Unicef, New York.

13. Insee, « Les différences sociales de mortalité : en augmentation chez les hommes, stables chez les femmes », *Insee Première*, n°1025, juin 2005

14. Données de l'ORS Île-de-France, pour l'année 2000 ; utilisées dans A. BOUTAUD, A. MENDEZ, I. NASCIMENTO, *Les indices synthétiques du Pnud : IDH, IPH, IPF en région Île-de-France*, Ed. IAURIF, Paris, 2007.

15. Chiffres rapportés dans les statistiques du Pnud : <http://hdr.undp.org/en/reports/global/hdr2009/>

que 83 ans. À l'autre opposé, l'espérance de vie au Zimbabwe ou en Afghanistan dépassait à peine 43 ans, soit un rapport de 1,93¹¹. C'est-à-dire qu'un Japonais vit en moyenne presque deux fois plus longtemps qu'un Zimbabwéen ou un Afghan.

En élargissant le panel des pays, la situation n'est guère plus brillante. Les 10 % des pays dont l'espérance de vie est la plus forte ont une moyenne d'espérance de vie de 80,8 ans... contre 47,2 ans pour les 10 % dont l'espérance de vie est la plus faible. Soit une différence d'espérance de vie à la naissance de 33,6 ans. En élargissant à l'ensemble des pays, on peut distinguer trois catégories de nations : les pays riches de l'OCDE, dont l'espérance de vie moyenne est de 79 ans (et parmi eux ceux qui ont un revenu très élevé ont une espérance de vie de 80,1 ans) ; les pays en développement dont l'espérance de vie est de 66,9 ans ; et les pays les moins développés, dont l'espérance de vie moyenne est de 51 ans. Un habitant d'un pays riche a donc une espérance de vie de presque 30 ans supérieure à celle d'un habitant d'un pays pauvre.

L'une des causes de ces inégalités réside dans la mortalité infantile. Ainsi, le taux de mortalité des moins de 5 ans est de 257‰ en Afghanistan, ou 262‰ en Sierra Leone (environ un enfant sur 4), contre 4‰ en France (un enfant sur 250)¹². Un enfant a donc une probabilité 60 fois plus importante de décéder avant l'âge de 5 ans s'il naît dans un pays pauvre comme l'Afghanistan, en comparaison d'un enfant français.

Enfin, pour dresser un panorama plus précis de la situation, il faudrait là encore pouvoir prendre en compte les inégalités internes, c'est-à-dire entre individus au sein de chaque pays. Il faut noter à ce propos que les disparités sont très fortes en matière d'espérance de vie. C'est vrai entre catégories sociales, même dans les pays les plus avancés, puisqu'en France par exemple l'espérance de vie à 35 ans d'un ouvrier est de 39 années, et celle d'un cadre est de 46 années (hommes) ; un ouvrier âgé de 35 ans a donc une espérance de vie plus courte de 7 ans en moyenne par rapport à celle d'un cadre¹³. Mais ces inégalités existent également entre territoires, puisqu'en Ile-de-France par exemple on constate des écarts d'espérance de vie à la naissance supérieurs à 17 ans entre les habitants des communes les plus riches et les plus pauvres¹⁴ !

Clivage Nord-Sud dans l'accès à l'information et aux connaissances

Enfin, l'accès à l'éducation et aux connaissances est considéré par l'Unesco et le Pnud comme un facteur important d'autonomie des individus et de développement des sociétés. C'est donc un vecteur de réduction de la pauvreté et des inégalités. Or dans ce domaine, même si la situation tend à s'améliorer, les inégalités mondiales sont encore extrêmement fortes : alors que la quasi-totalité de la population des pays riches est alphabétisée, le taux d'alphabétisation ne dépasse pas les 30 % dans plusieurs pays comme l'Afghanistan ou le Mali par exemple. Sur les 776 millions de personnes analphabètes recensées sur la base d'enquêtes de terrain par l'Unesco, 98,9 % vivent dans les pays en développement¹⁵.

Les taux de scolarisation sont également très hétérogènes, comme on s'en doute. Et les données sont sujettes à caution, car ce sont le plus souvent des données officielles qui sont utilisées. Le taux net de scolarisation (c'est-à-dire le rapport entre le nombre d'élèves inscrits dans un niveau d'enseignement donné et appartenant au groupe d'âge correspondant officiellement à ce niveau, et la population de ce groupe d'âge, exprimé en pourcentage) est inférieur à 50 % dans certains pays (Mali, Niger). Il est supérieur à 90 % dans la majorité des pays de l'OCDE, mais aussi dans certains pays en développement (Cuba, Chine, Équateur, Mexique, Liban...). L'enseignement supérieur reste quant à lui essentiellement réservé aux pays les plus riches : en 2006, le taux d'accès à l'enseignement supérieur était de 67 % dans les pays développés et de 17 % dans les pays en développement. Un habitant d'un pays riche a en moyenne quatre fois plus de chances d'atteindre un niveau d'études supérieures qu'un habitant d'un pays en développement.

Un habitant d'un pays riche a en moyenne une empreinte écologique 6 fois plus importante que celle d'un habitant d'un pays à bas revenu.

● Inégalités écologiques

Enfin, il faut terminer ce rapide tour d'horizon des inégalités mondiales en disant un mot des inégalités écologiques, ou plus exactement des inégalités dans l'appropriation des ressources naturelles. Bien que peu souvent mentionnées dans la littérature sur les inégalités, nous allons voir que celles-ci constituent en fait une forme d'inégalité ultime, en cela qu'elle nous confronte à certaines limites physiques. L'empreinte écologique nous permet de bien rendre compte de cette situation.

L'empreinte écologique : de quoi s'agit-il ?

L'empreinte écologique est un indicateur qui vise à mesurer de manière synthétique l'impact des activités humaines sur l'environnement. Le principe consiste à traduire un ensemble de consommations sous la forme d'une surface biologiquement productive (de terre ou de mer) qu'il convient de mobiliser pour permettre cette consommation. Par exemple, il faut une certaine surface de pâturages ou de terres arables pour produire chaque année une tonne de viande de bœuf, ou une certaine surface d'espaces marins pour produire une tonne de sardines, etc. Le principe est simple, mais le mode de calcul est évidemment très complexe puisque, pour calculer l'empreinte écologique de chaque pays, il convient de prendre en compte des centaines de données relatives à la consommation ou à la productivité agricole ou marine¹⁶. Ces calculs, qui font évidemment l'objet de vives discussions au sein du monde académique, ont en tout cas le mérite de permettre d'agréger des milliers de données statistiques brutes en unité de mesure unique : l'hectare global (ha_g),

16. À ce propos, voir A. BOUTAUD, N. GONDRAU, *L'empreinte écologique*, Éditions La découverte, Paris, 2009.

qui équivaut à un hectare de surface ayant une productivité biologique équivalant à la moyenne mondiale (un peu à l'image du dollar PPA évoqué plus haut pour le PIB). Que nous apprend l'empreinte écologique ?

Des inégalités écologiques fortes : une question de justice sociale...

L'empreinte écologique d'un habitant de la Terre était en moyenne en 2005 de 2,7 ha_g (près de 4 terrains de football)¹⁷. Mais les écarts entre pays sont immenses. L'empreinte écologique d'un Étasunien est en moyenne de 9,6 ha_g (14 terrains de football) tandis que celle d'un Afghan dépasse à peine les 0,1 ha_g... soit tout simplement un rapport de 1 à 90. Cela signifie que, pour répondre à ses besoins, un Étasunien mobilise en moyenne environ 90 fois plus de services issus de la biosphère qu'un Afghan.

En découpant les pays en trois catégories en fonction de leurs revenus (catégories de la Banque mondiale) on constate alors que les pays à haut revenu ont en moyenne une empreinte écologique de 6,1 ha_g/hab, contre 1,8 ha_g/hab pour les pays intermédiaires et 1 ha_g/hab pour les pays à bas revenus. Un habitant d'un pays riche a donc en moyenne une empreinte écologique 6 fois plus importante que celle d'un habitant d'un pays à bas revenu.

L'Amérique du Nord (États-Unis et Canada) ne compte que 5 % de la population mondiale, mais son empreinte écologique équivaut à 20 % de l'empreinte mondiale. Dans le même ordre d'idée, les pays à hauts revenus représentent 15 % de la population mondiale et s'approprient 41 % des ressources telles que mesurées par l'empreinte écologique. Les inégalités sont encore plus fortes concernant l'empreinte carbone, puisque les habitants des pays les plus riches (15 % de la population mondiale) consomment directement ou indirectement plus de la moitié des énergies fossiles. Dans le même temps, les régions les plus exposées aux conséquences du changement climatique sont bien souvent celles dont les habitants ont la responsabilité la plus faible en matière d'émissions de gaz à effets de serre¹⁸.

...mais aussi une question de justice intergénérationnelle

Mais la question des inégalités mondiales est ici rattrapée par une autre forme d'injustice, cette fois-ci intergénérationnelle. L'empreinte écologique permet en effet de comparer la demande écologique mondiale (empreinte) avec l'offre, qu'on appelle « biocapacité » – il s'agit de l'ensemble des surfaces biologiquement productives disponibles sur Terre, donc susceptibles de répondre à nos besoins. Or l'empreinte écologique de l'humanité (2,7 ha_g/hab) est aujourd'hui supérieure à la biocapacité mondiale (2,1 ha_g/hab). Il faudrait donc davantage de surfaces bioproductives que celles dont nous disposons pour répondre de manière pérenne à nos besoins¹⁹.

Pour bien faire, ou plus exactement « pour faire de manière durable » et maintenir le capital naturel dans son état, il faudrait ne pas dépasser

17. C. HAILS (Ed.), *Rapport Planète Vivante 2008*, WWF International, Gland, 2008.

18. À ce propos, voir en particulier : Programme des Nations-unies pour le développement, 2008. *Rapport sur le développement humain 2007-2008*, Economica, Paris.

19. Ce déficit écologique s'explique soit par un épuisement des stocks de ressources renouvelables, soit par le dépassement des capacités de séquestration du CO₂ atmosphérique par la biosphère.

en moyenne une empreinte écologique de 2,1 ha_g/hab. On peut espérer augmenter la productivité biologique, mais on n'augmentera pas la surface de la planète ! Cela signifie au passage que, si chaque habitant de la planète vivait comme un occidental (soit une empreinte de 4,5 à 9 ha_g/hab en moyenne selon les pays) il faudrait actuellement entre 2 et 4 planètes supplémentaires pour répondre de manière pérenne à nos besoins. Autrement dit, le mode de vie et de développement proposé par les pays riches est tout simplement impossible à atteindre par les pauvres, notamment pour des raisons écologiques. Ce n'est pas sans conséquences sur la manière dont on a encore trop souvent tendance à aborder la question des inégalités : c'est-à-dire en proposant aux pauvres une course à la croissance derrière les riches.

● Conclusion : des inégalités qui font système

Que retenir de cette avalanche de chiffres ? Avant toute chose que, à l'échelle mondiale, les inégalités économiques, sociales et écologiques font système. Par exemple, les pays les plus riches sur le plan économique disposent rarement de ressources naturelles abondantes. Celles-ci se situent bien souvent dans les pays du Sud. Le cas du Liechtenstein (pays le plus riche en termes de PIB/hab) et du Congo-Kinshasa (pays le plus pauvre) est de ce point de vue symptomatique. Plus globalement, le déficit écologique des pays à hauts revenus est en moyenne de 2,7 ha_g/hab : cela signifie que pour préserver leur niveau de consommation, les pays les plus riches ont fondamentalement besoin de s'appropriier les ressources des pays plus pauvres. Et quel meilleur outil que la dette économique des pays du Sud pour s'assurer un tel transfert ? Quel meilleur système que celui de la libre circulation des capitaux et des marchandises (et surtout pas des personnes) pour asseoir durablement une telle domination ? Et finalement, quelle meilleure assurance de pérennité d'un tel système que le maintien des pauvres dans leur situation ?

Au final, tout semble se passer comme si les pays riches disaient aux pauvres que, pour sortir de leur situation, il fallait mettre à disposition leurs ressources (naturelles ou humaines) sur le grand marché mondial. Mais dans le même temps, le gâteau n'étant pas extensible à l'infini, l'appropriation de ces ressources par les riches ne peut se maintenir qu'à une condition : le maintien des pauvres dans leur situation.

La colonisation économique est décidément une mécanique bien subtile... ●

Pour préserver leur niveau de consommation, les pays les plus riches ont fondamentalement besoin de s'appropriier les ressources des pays les plus pauvres.